

2021-17 FACE AU CHOC, CONSTRUIRE ENSEMBLE LA FRANCE DE DEMAIN

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE 2021

En mars 2020, la France entrait à la fois sceptique et anxieuse dans un confinement strict qui devait durer deux semaines et finira par en durer huit. En juillet 2020, le CESE adoptait son rapport annuel sur l'état de la France (RAEF) qui tentait de décrire l'état de sidération dans laquelle la pandémie de la Covid19 avait plongé le pays. Il alertait sur la nécessité de soutenir à moyen terme l'économie et la société en saisissant ce moment pour changer de cap et prioriser résolument les capacités humaines en faveur d'une transition écologique non punitive.

Après le choc vécu par la société durant cette année, les perspectives restent incertaines malgré les plans de relance français et européen et la campagne de vaccination. La crise sanitaire s'est ajoutée aux crises sociales et économiques devant lesquelles tous les citoyens et toutes les citoyennes ne sont pas égaux. Le rapport annuel sur l'état de la France 2021 apporte des réponses aux questions qui ont surgi de ce contexte. Il clôt par ailleurs une mandature de cinq ans au cours de laquelle le CESE a produit cinq RAEF qui portent des messages forts sur les évolutions de long terme que connaît notre société et formule des préconisations pour construire ensemble la France de demain.

Le rapport 2021 commence ainsi par rappeler et souligner la pertinence des principaux messages des rapports précédents :

- Une montée des inégalités et un affaiblissement de la cohésion sociale avec un risque pesant particulièrement sur les jeunes et sur les seniors

- Une préparation de l'avenir plombée par l'insuffisance des investissements, matériels et immatériels, et des efforts de recherche ainsi que par des dépenses publiques mal orientées

- Une démocratie malmenée notamment par le déclin des services publics, la défiance vis-à-vis des institutions et la croissance des fractures territoriales

- Une urgence écologique insuffisamment prise en compte

Le rapport analyse dans un deuxième temps comment les crises de 2020 et 2021 ont non seulement accentué les fractures et les faiblesses mises à jour dans les précédents RAEF mais ont également révélé d'autres tendances jusqu'alors moins visibles :

- nos dépendances industrielles
- le potentiel méconnu des territoires
- la faiblesse croissante de notre cohésion sociale et le développement de nouvelles inégalités, notamment de santé
- l'importance de la question alimentaire en temps de crise et pour l'avenir.



Hélène Fauvel

est inspectrice divisionnaire des Finances publiques et est secrétaire générale du syndicat FO des Finances publiques. Elle siège au CESE à la section de l'économie et des finances et à la délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques où elle représente le groupe de la CGT-FO.

Contact :

helene.fauvel@lecese.fr
01-44-43-62-46



Benoît Garcia

est inspecteur des Finances publiques, membre de la direction nationale de la Fédération des Finances CGT et du syndicat national des Finances publiques. Il siège au CESE à la section de l'économie et des finances et à la délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques où il représente le groupe de la CGT.

Contact :

benoit.garcia@lecese.fr
01-44-43-62-46

Face à ces défis, en insistant sur la prise en compte des liens intrinsèques entre économie, social et environnemental, le CESE propose de construire ensemble la France de demain autour des trois axes prioritaires suivants :

- relancer les activités en favorisant une croissance d'un nouveau type : investir dans les capacités humaines (formation, recherche et développement, transition vers les nouveaux métiers,...) ; accompagner les entreprises, en particulier les TPE et PME vers une transition écologique de l'économie et une nouvelle politique industrielle ; transformer le rôle du crédit bancaire ; orienter l'épargne vers une finance responsable et de long terme ; mieux utiliser l'effet levier de la commande publique et, enfin, mieux orienter les aides publiques et conditionner le soutien aux entreprises à des critères environnementaux, sociaux et économiques.
- créer de nouvelles solidarités centrées autour de la sécurisation du travail, de l'emploi, des revenus, en privilégiant les investissements matériels et immatériels, les emplois de qualité et l'engagement d'une refondation globale de la fiscalité.
- décider ensemble en développant un dialogue de fond à tous les niveaux : développer et moderniser les services publics, renforcer les territoires et préserver la démocratie et les libertés publiques.

Enfin, le RAEF 2021 revient sur la méthode de préparation du rapport qui depuis 2016, s'appuie sur dix « nouveaux indicateurs de richesse » complémentaires du PIB. Dans les traces du « Grenelle de l'environnement » (2007) et de la commission « Stiglitz-Sen-Fitoussi » (2008), le CESE avait dès 2009 mis en avant les indicateurs de développement durable en discussion aux Nations Unies.

Cinq RAEF plus tard, la méthode a prouvé son intérêt : le rapport observe l'année écoulée en embrassant les aspects économiques, sociaux et environnementaux, ce qui en fait un exercice original qui a permis d'alerter, entre autres, sur les fractures territoriales, la montée des inégalités et l'insuffisante préparation de l'avenir.

Mais cette méthode a aussi connu certaines limites : faible évolution annuelle des indicateurs dont il est difficile de tirer des enseignements précis, mise à jour tardive des données, angles morts et dimensions non appréhendées par les indicateurs actuellement utilisés. Le CESE saisit l'opportunité d'une nouvelle mandature pour proposer des améliorations :

- Recourir à des sous-indicateurs par territoire, genre, tranche d'âge, CSP...
- Définir de nouveaux indicateurs.
- Mettre en place une collaboration avec d'autres instances : Conseil national de l'information statistique (CNIS), Autorité des Statistiques Publiques (ASP) et services statistiques ministériels.
- Renforcer le dialogue avec les pouvoirs publics sur la base du RAEF pour que, notamment, l'esprit de la loi de 2015 visant à la prise en compte des « nouveaux indicateurs de richesse » dans la définition des politiques publiques soit appliqué.

En conclusion, le CESE appelle à adopter une nouvelle boussole pour un nouveau cap en privilégiant le long terme pour une société plus juste, plus solidaire, plus durable et davantage préoccupée par le bien commun. Cela appelle une croissance durable d'un type nouveau reposant sur des investissements dans les capacités humaines, la sécurisation du travail, de l'emploi, des revenus, et un mouvement de réindustrialisation porté par le soutien aux entreprises et la création d'emplois de qualité. Cela appelle aussi de nouvelles solidarités reposant sur des efforts communs justement partagés. Pour y parvenir, il faut penser de nouvelles façons de travailler et d'être ensemble, qui pourraient prendre la forme d'une nouvelle alliance entre l'État, les collectivités territoriales, les services publics, les entreprises, les travailleurs et travailleuses, les citoyennes et citoyens ainsi que la société civile organisée.